



L'écho DE ROCHECLINE

Le mot du Maire

Chers allossards, chers administrés,

La neige arrive, il me faut vite faire avec vous le bilan de l'été et de l'automne.

Comme vous le savez déjà dès le 29 mai notre Office Municipal du Tourisme a vu le jour. Les équipes se sont mises rapidement au travail et nous avons pu réussir toutes nos manifestations estivales, marché de printemps, "TRIBE 10000", rencontres italiennes avec nos amis de CERVASCA, rencontres musicales avec les chorales venues de Roumanie, Trail des Mélèzes, Fête du cheval, Fête du Lac, Fête patronale, les olympiades du personnel communal, la journée festive des anciens au lac d'ALLOS, les fêtes d'Haloween, la foire d'automne, etc...

Nous avons participé à deux salons importants pour promouvoir notre station : à FREJUS le ROC D'AZUR et à MARSEILLE "Tout Schuss Days" où s'étaient donné rendez-vous toutes les stations des Alpes du Sud.

Excellente nouvelle : la qualité de notre action est reconnue, la qualité de notre destination primée. En effet, la revue CAPITAL dans son numéro de Novembre classe VAL D'ALLOS première destination des Alpes du Sud, dans la rubrique station de ski.

Ce classement des "champions du Tourisme" fait suite à un sondage réalisé cet été, sur 20.000 personnes.

Je remercie tous les partenaires qui ont permis ce magnifique résultat : en tout premier lieu notre Office Municipal du Tourisme et notre service technique dans sa totalité, mais aussi nos commerçants, nos restaurateurs, nos hôteliers, nos loueurs en meublés et tous les acteurs économiques du VAL D'ALLOS.

C'est tous ensemble unis vers un même objectif que nous avons pu atteindre cette notoriété.

Pour la saison d'hiver qui s'annonce, œuvrons de même, la réussite est au bout de nos efforts conjugués.

Merci à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Marie-Annick BOIZARD

Présentation des saisonniers



Comme chaque année, la commune d'Allos recrute des employés saisonniers dans différents domaines d'activités, à la Base de Loisirs, aux services techniques, au parking de la Cluite, à l'Office Municipal de tourisme, au service animations, sur les pistes de VTT.

Pour la 1^{ère} fois, le 30 juin, les différents services ont été invités par la municipalité autour d'un buffet, pour se présenter.

A cette occasion, Philippe et David, du service événementiel, ont interprété sur l'air de « Cabaret » un petit sketch de bienvenue.

Et le 28 août...

Premières olympiades des services, à la Base de Loisirs

Les élus et les agents des différents services ont participé aux épreuves sportives, quiz sur le Val d'Allos, dans une ambiance gaie, chaleureuse, un buffet pantagruélique.

Et le gagnant est... L'Office de Tourisme

Le trophée en fer forgé a été réalisé par Alain Michel.



La police à vélo

La municipalité a doté la Police Municipale de vélos à assistance électriques, dans un souci de qualité de l'environnement, afin de patrouiller plus facilement tout au long de la journée dans le village, aux abords de la Base de Loisirs, des chemins de randonnée... pour assurer la sécurité des usagers mêlant efficacité et approche conviviale.



13^{ème} journée franco-italienne

Dimanche 3 juillet

Sous un soleil magnifique, nous avons accueilli nos amis italiens de Cervasca, au son de la fanfare nuova filarmonica caragliese.

Parmi la trentaine d'exposants français et italiens, « des petits nouveaux » viennent se rajouter aux habitués et présenter leurs produits, tels que des spécialités aux fruits secs, des confitures aux fleurs, pâtes de fruits, pâtes fraîches....

Les visiteurs ont pu, entre autre, visiter le stand de L'association « Les vieux boulons », et ainsi replonger dans le passé avec les vieux outils et la démonstration de la fabrication du fromage par Michel de la Fenière.

L'apéritif offert par la municipalité a débuté sur les hymnes français et italiens et a continué avec les discours des officiels en français et en italien.

Nos hôtes italiens ont pu découvrir la station du Seignus qui les a enchanté et ont pu apprécier le repas cuisiné par Nicole et Sylvie .

La journée s'est achevée au cinéma de l'Aiguille, pour voir un film italien en version originale « Bella e perduta », très beau film empreint de nostalgie qui n'a laissé personne indifférent.



Le 4 septembre, à Château-Arnoux :

La Mairie d'Allos a été conviée à participer à la 3^{ème} rencontre des villes du département jumelées avec les villes italiennes. Le Maire, le 3^{ème} adjoint d'Allos et un élu de Cervasca ont participé à cette journée enrichissante en échanges entre les villes françaises et transalpines .

L'an prochain, ce sera au tour d'une autre commune du « 04 » de recevoir les villes jumelées avec nos amis transalpines.



**TAXE DE
SÉJOUR**
www.taxesejour.fr

Qu'est-ce que la taxe de séjour ?

Les dépenses liées au tourisme ne peuvent plus uniquement être supportées par le contribuable et la collectivité. Elles doivent aussi être en partie assurées par le visiteur. Sa contribution se traduit par le paiement de la taxe de séjour.

La Commune d'Allos l'a instauré depuis le 16 septembre 1986 sur l'ensemble de son territoire.

Son produit est affecté à l'Office Municipal de Tourisme du Val d'Allos et permet de financer les actions d'accueil, de promotion et de développement touristique.

A qui s'applique t-elle ?

Conformément à l'article L.2333-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), cette taxe est payée par les personnes hébergées à titre onéreux dans tous les établissements (qu'ils soient classés ou non : hôtels, résidences, locations en meublés, chambres d'hôtes, etc.), qui ne sont pas domiciliées sur la commune d'Allos et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation.

Comment s'applique t-elle ?

La taxe de séjour est perçue en fonction du nombre réel de nuitées par personnes selon le tarif appliqué (délibération n°201600201 du 1er février 2016).

Elle est perçue par les logeurs, les hôteliers, les propriétaires et les autres intermédiaires lorsque ces personnes reçoivent le montant des loyers qui leur sont dus (article L.2333-33 du CGCT) puis la reversent à la commune à chaque fin de période de déclaration.

En vue de moderniser la déclaration et le paiement de la taxe de séjour, la commune s'est dotée d'un logiciel de déclaration et de paiement en ligne. Ainsi, l'hébergeur, dès lors qu'il adhère au service, peut déclarer en ligne sur Internet grâce à ses identifiants qui lui ont été préalablement communiqués.

Quelles sont les conditions d'exonérations ?

En vertu de l'article L. 2333-31 du CGCT, sont exemptés de la taxe de séjour :

- les personnes mineures ;
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- les personnes en hébergement d'urgence ou en relogement temporaire.

Pourquoi et comment classer son meublé ?

Le classement du meublé est fortement conseillé : meilleur taux d'occupation, abattement fiscal, vacanciers attentifs aux critères de classement...

Le classement par étoiles des hébergements touristiques est volontaire.

Il est effectué par des organismes de contrôle accrédités, sur la base des critères de classement homologués par arrêté. Se renseigner auprès de l'Office Municipal de Tourisme ou Atout France.

La déclaration de la location d'un meublé est-elle obligatoire ?

Oui, toute personne offrant un meublé en location doit en faire la déclaration préalable en Mairie (formulaire cerfa n°14004*02).

L'article L.324-1-1 du Code du Tourisme prévoit une procédure de déclaration obligatoire au maire de la commune des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes.

Des contrôles peuvent-ils avoir lieu ?

Concernant la gestion des locations non déclarées, un courrier est envoyé aux propriétaires identifiés les informant de leurs obligations, accompagné d'un formulaire de déclaration. Un agent assermenté peut être missionné par le maire pour effectuer des contrôles sur place, dans les locations.

Une amende de contravention de 3^{ème} catégorie est applicable en cas de fraude.

Concernant les déclarations sous estimées, un courrier est envoyé aux propriétaires identifiés indiquant des chiffres comparatifs, à partir de statistiques ou du taux d'occupation moyen, en demandant la régularisation ou la motivation par écrit des chiffres portés sur la déclaration. Un agent assermenté peut ensuite être missionné pour vérifier les comptes de l'hébergeur.

Une amende de contravention de 4^{ème} catégorie peut être appliquée en cas d'absence, inexactitude, retard de déclarations.

Plus la taxe de séjour est bien collectée, plus on évite l'augmentation d'impôts locaux. Chaque hébergeur doit jouer le jeu : si il loue alors il déclare.

La fraude floue les habitants de la commune, permanents et secondaires.

Pour en savoir plus : consultez le site <https://allos.taxesejour.fr>

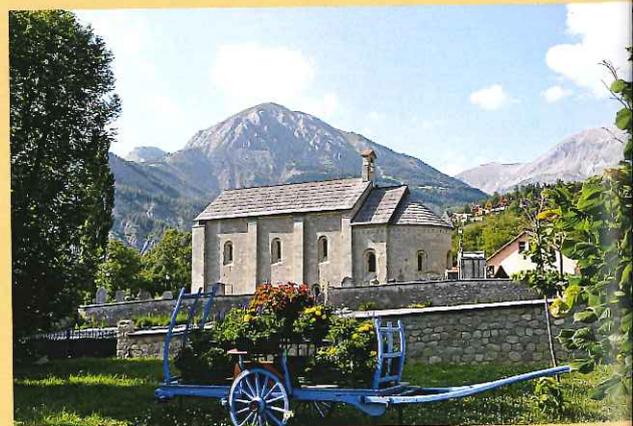
Concerts

Les 12 et 16 juillet, dans le chœur de Notre-Dame de Valvert, ont retenti des voix sublimes :



Avec le chœur d'hommes « *Cantadis* » de Toulon associé à la chorale roumaine « *Armonia* » de Iasi dans le cadre du Festival International Choral en Provence.

Ensuite, Soli Nitorem, un chœur féminin a enchanté le public (malheureusement peu nombreux) avec un répertoire tout droit venu du Moyen-âge.



Les activités de pleine nature à la une !

Nous avons eu la chance de connaître un été avec des conditions climatiques favorables aux activités de pleine nature.

la Base de Loisirs, située dans un cadre naturel exceptionnel, offre pour la deuxième année consécutive, des activités physiques de pleine nature de la Zumba, Fitness, en passant par le Metafit ou Tennis, Yoga, Canoë, Tir à l'arc, en faisant appel à des prestataires extérieurs, un plus très prisé par les usagers.

On retrouve également de nombreuses activités de plein air avec des structures qui nous proposent des prestations de qualité.

Le Laser Forest qui faisait sa première saison estivale, le Parapente, le Parcours Accrobranche, l'escalade, les Tennis, les centres équestres, les stands de Tir à l'arc, les quads électriques, les activités d'eau vive, les accompagnateurs de moyenne montagne, les ballades à dos d'ânes, le VTT, la pêche, la luge « 4 saisons », la patinoire.



Nous vous remercions de pouvoir mettre autant d'activités de pleine nature à la disposition de notre clientèle.

Anne-Sophie Ghella

Le sport

Val d'Allos Tribe 10000

les 25 et 26 juin, 14^{ème} édition

Course enduro VTT, étape des Enduro Series pour la coupe de France d'Enduro VTT qui a accueilli plus de 300 participants sur le site du Val d'Allos, endroit privilégié pour les cyclistes amateurs de VTT.



Le 24 juillet :

La 14^{ème} édition de la Grande Traversée des Mélèzes et du Mercantour a eu lieu.

La veille, avec le temps médiocre, les organisateurs craignaient que la course ne se déroule pas comme prévu ; mais dimanche, le temps s'est amélioré et la Course a pu s'effectuer sur 2 parcours de 48 kms et 28 kms, traversant les sites exceptionnels du Val d'Allos et du Parc National du Mercantour, entre mélèzes et alpages.

Le parcours de 48 kms avec un dénivelé de 2750m est un défi pour les coureurs chevronnés tel Guillaume le Normand, parrain de la manifestation qui l'a remportée 4 fois.

Le parcours de 28 kms, ne présente qu'un dénivelé de 1800m.

Bravo aux 500 participants de cette épreuve qui reviendront dans 2 ans.



AIDEP :

Association Intercommunale de Défense à l'Enseignement Public.

Classes de Neige 2016-2017



Les enfants ont fait leur rentrée scolaire ainsi que les instituteurs et professeurs.

La préparation pour la saison d'hiver bat son plein.

Nous sommes heureux de vous annoncer que tous les établissements où seront logés les élèves, nous reconduisent leur confiance.

Durant les mois de janvier et de mars, les enfants seront accueillis dans le Val d'Allos.

Ils logeront au chalet de Rochecline, car nous souhaitons que les travaux pour sécuriser la route qui dessert le chalet Sainte-Brigitte soient terminés avant de pouvoir se projeter. Des contacts sont en cours avec de nouveaux établissements tels que l'hôtel Franz, qui nous offrent des prestations similaires à celles proposées actuellement.

Les enfants pratiqueront l'activité ski alpin encadré par les moniteurs de l'Ecole de Ski Français du Seignus d'Allos.

Tout au long de leur semaine les enfants profiteront de soirées à thèmes :

- Un apiculteur dévoilera son savoir-faire et l'environnement dans lequel il évolue.
- Un accompagnateur moyenne montagne exposera des photos de notre patrimoine environnemental, faune, flore.
- Démonstration d'un maître-chien pisteur avec le contenu du secours sur piste et les dangers de la montagne en saison hivernale.

Remise de médailles effectuée par les moniteurs de ski.

Soirée dédiée aux enfants pour célébrer leur séjour à la montagne.

Des temps libres pour découvrir le village d'Allos.

Je tiens à remercier les nouveaux adhérents de l'association, les professeurs et instituteurs qui sans eux rien ne serait possible, Madame le Maire et son équipe municipale, les entreprises de transports HVV, Transalex, Arnaud, l'Ecole du Ski Français du Seignus, l'association Wombat Rescue, Monsieur Bechet, Monsieur Chaillan pour leur intervention et leur professionnalisme.

En particulier Madame Pitot Martine, Monsieur Ticchi Michel qui nous permettent de continuer l'aventure et pour un grand nombre d'enfants de découvrir la montagne, le ski mais surtout le Val d'Allos.

A très bientôt sur les skis !

Anne-Sophie Ghella

Exposition de peintures à la Médiathèque

Du 25 au 31 juillet :

Elda Lazzini, aquarelles tendres et naïves où les animaux ont la part belle et Jean-Marc Tavot, paysages de neige dans les rues d'Allos.

Du 5 au 15 août :

Patrick Serena, « *le sentiment de la montagne* », le peintre a eu l'idée originale de peindre les paysages emblématiques d'Allos, le lac, le Seignus, la Foux, le Col d'Allos, sous forme d'affiches anciennes telles que les stations de ski « renommées » du début du XX^{ème} siècle, les ont réalisées.



Une partie du public, expo Patrick Serena



Nostalgie

Le 30 Juillet 2016, sur le site des Eaux Chaudes dans la haute vallée de la Bléone, une cérémonie a dévoilé une plaque au nom du Capitaine Jean Lippmann, en présence des autorités militaires et de plusieurs élus. Jean Lippmann était mon grand-père.



plaque commémorative à Prads

Sous le pseudonyme de Jean Lorrain, c'était un des responsables de la Résistance dans le secteur du Haut Verdon-Ubaye. Entre septembre 1943 et Juillet 1944, il a créé et dirigé le maquis du Laverq, au-delà des crêtes de Sestrière. Il a négocié un accord avec les résistants italiens, qui a permis de faire passer des armes à la résistance française, et mené plusieurs combats contre l'occupant allemand avant d'être capturé et fusillé à La Favière (commune de Prads) le 30 juillet 1944. Son fils, le lieutenant Jacques Lippmann, a participé à la libération de Colmars. Allos et d'autres villages du Haut-Verdon s'étaient aussi illustrés en offrant un refuge à des familles juives, qui ont pu ainsi échapper à la mort grâce au courage de ses habitants.

La famille Lippmann, parents, grands-parents et enfants, avait « découvert » et aimé la haute vallée du Verdon depuis longtemps : dès les années 1920 ils séjournaient à Colmars, puis à La Foux, dans la bergerie Cèze qu'ils louaient à l'année. Ils avaient arpenté à pied et à ski les vallons et les sommets bien avant la création de la station. En juin 1932, mon père, Claude, participait au concours de ski, organisé sur le futur site de celle-ci, et le remportait comme junior. Il y avait encore 2m de neige au col d'Allos ce jour là...

En 1940, Jean Lippmann achetait un bout de terrain sur la bosse des Chauvets à La Foux et faisait construire le premier chalet du site. L'architecte en était Mr Jacob, le père de Simone Veil. Il sera raflé à Nice, déporté et assassiné par les nazis en 1944.

Cinq générations plus tard, les descendants de Jean continuent à venir avec bonheur au Chalet de Chauvet et à apprécier la montagne magnifique du Val d'Allos.

Le Val d'Allos est ainsi porteur d'une histoire, un morceau de la « Grande Histoire », dont il est important de garder la mémoire.

Mireille Provansal-Lippmann



Jean Lippmann et sa femme sur le plateau de l'Aiguille chalet de Chauvet (1951)



Chalet de Chauvet, La Foux d'Allos

L'Association Animafox tout au long de l'été



« Foux » de Moto - 23 juillet



Course de caisses à savon



Grande échelle des pompiers



Les métiers d'antan



Fred et ses brebis



Belle journée pour nos aînés au Lac d'Allos

Le 5 septembre, tous se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse, autour d'un bon repas au refuge.

L'après-midi, danse et musique, souvenirs du bon vieux temps étaient au rendez-vous.



Remerciements aux membres de l'association « les vieux boulons » qui ont pu acheminer certaines personnes en voiture.

Nouveauté ! les anciens d'Allos sont invités le 2^{ème} mercredi de chaque mois, à une séance de cinéma, suivie d'une petite collation.

Films nostalgiques et récents seront au rendez-vous !

Roc d'Azur 7, 8 et 9 octobre à Fréjus

La Municipalité a pris l'option de représenter le Val d'Allos, lors du plus grand événement sportif européen, le Roc d'Azur, qui rassemble l'élite du V.T.T et de très nombreux passionnés qui participent aux différentes compétitions.



Le salon sur site, avec environ 250 stands représente les plus grandes marques de VTT ainsi que les organisateurs des épreuves reconnues, particulièrement recherchées par les professionnels et compétiteurs.

En parallèle, l'offre sportive et touristique largement présente de façon à conquérir le marché économique.

Ce salon est fréquenté par 150 000 visiteurs de 32 nationalités.

Les conseillères en séjour de L'Office Municipal de Tourisme, le service événementiel de la Mairie ont assuré un accueil de qualité. Notre présence sur ce salon nous a permis d'entretenir et d'étoffer notre relationnel pour organiser des événements sportifs sur le Val d'Allos avec une activité VTT encadrée au Seignus pour l'été 2017.

Le vendredi soir, un buffet très apprécié, à partir de nos produits locaux a été l'opportunité de faire découvrir au plus grand nombre le savoir-faire, la convivialité et la curiosité de venir dans le Val d'Allos en toutes saisons.



Fête du cheval



Etat-civil

Mariage

Lucile Queau et Pierre-Yves Brisou
le 20 août



A la sortie de la mairie

Naissance :

Milan Cèze, le 21 octobre

Décès :

Aldo Floreancig : 9 juillet
Maurice Deleuil : 18 octobre
Josette Liautaud : 27 novembre

« Tout schuss days » Marseille
25 novembre

A la Joliette, où les stations surfent sur le succès, le Val d'Allos représenté par les élus, a mis en valeur nos stations.



Stand Val d'Allos

Numéros utiles et permanences

- Mairie : Tél. : 04 92 83 18 00
accueil@mairie-allos.fr - www.mairie-allos.fr
- Police Municipale : 04 92 83 32 23
06 84 31 02 79 - 06 70 76 79 91
policemunicipaleallos@orange.fr
- Gendarmerie : 04 92 83 40 20
- Communauté de Communes
Haut-Verdon Val d'Allos : 04 92 83 56 76
- Office Municipal de Tourisme :
04 92 83 02 81 Allos - 04 92 83 80 70 La Foux d'Allos
info@valdallos.com - www.valdallos.com
- La Poste : 04 92 83 12 20 ou 04 92 83 82 78 - La Foux d'Allos
- Ecole : 04 92 83 08 21
- Office National des Forêts : 04 92 83 00 81
- Parc National du Mercantour : 04 92 83 04 18
- Médiathèque du Haut-Verdon : 09 64 12 30 27
- lundis de 10h à 12h pendant vacances scolaires
- mercredis et samedis de 15h à 19h - jeudis de 10h à 12h

Services d'urgence

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Urgence européenne : 112
- Gendarmerie : 04 92 83 40 20 - 04 92 83 84 30
La Foux en saison hiver
- Médecin Allos : 04 92 83 03 16
- Médecin La Foux : 04 92 83 90 97 (hiver)
- Infirmières : 06 03 48 23 05 ou 06 87 65 63 79
- Kinésithérapeute : 06 80 40 14 30
- Ostéopathe : 06 75 65 55 66 (La Foux Hiver)

Infos utiles

- Cinéma de l'Aiguille : 04 92 83 84 84
cinelafoxdallos@yahoo.fr www.valdallos.com
Programme dans les commerces et Office de Tourisme
- Paroisse Haut-Verdon Val d'Allos :
Presbytère, grand'rue 04 92 83 47 65
- Assistante Sociale : 04 92 89 10 23
- Sur Rendez-vous le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois
- CPAM/MSA/EREF : 04 92 89 10 23
- Sur Rendez-vous le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois.





RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !
www.le-recensement-et-moi.fr

Du 19 janvier au 18 février
Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Insee & votre commune

Ce journal est aussi le vôtre, envoyez-nous vos suggestions d'articles, vos poèmes, vos photos, etc..

Ce bulletin est édité par la Mairie d'Allos - Directeur de publication : Marie-Annick Boizard.

Comité de Rédaction pour ce numéro : Marie-Annick Boizard, Claire Borreani, Anne-Sophie Ghella, Nadine Serena.

Photos : David Bonnet, Jean-Louis Darmyn, Philippe Declerc, Bernard Deleuil, Anne-Sophie Ghella, Mireille Provansal, Jean-Pierre Quéau, Office de Tourisme, Patrick Serena, Jean-Marc Teyseyre, Services Techniques, Eléonore Watlet, Serge Zornotti.

Tirage : 1000 exp - Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique - Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert